



Programme funded by the
EUROPEAN UNION

Programme Interreg NEXT Bassin Maritime Méditerranée (NEXT MED) : stratégie préliminaire

Objectif Spécifique Interreg 1¹ - *Une meilleure coopération en matière de gouvernance en Méditerranée*

Priorités (sur la base des défis identifiés)	Objectif(s) spécifique(s) (listés en conformité avec les préférences exprimées lors de la première consultation nationale)	Type d'actions proposées (non exhaustive)
Renforcer la coordination des politiques et actions concertées face aux défis communs, et augmenter la capacité institutionnelle des pouvoirs publics et d'autres parties prenantes	O.S.I 1.2. Renforcer l'efficacité des administrations publiques en promouvant la coopération légale et administrative ainsi que la coopération entre les citoyens, les acteurs et institutions de la société civile, notamment, dans le but de surmonter les obstacles légaux et autres dans les régions transfrontalières.	AS.1.2.1 Programmes innovants visant à améliorer les partenariats, renforcer la participation et structurant des nouveaux réseaux de coopération entre les administrations publiques et les citoyens
	O.S.I 1.1 Renforcer la capacité institutionnelle des autorités publiques, en particulier celles ayant les compétences de gestion sur un territoire spécifique, ainsi que les capacités de parties prenantes	AS.1.1.1 Développement et pilotage d'outils et d'approches numériques communs pour soutenir le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques publiques ainsi que pour soutenir les réponses apportées à ces politiques AS.1.1.2 Initiatives transnationales de renforcement des capacités du personnel des administrations publiques et d'autres parties prenantes concernées, favoriser la mise en commun des solutions potentielles et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans la prestation efficace des services publics AS.1.1.3 Outils et mécanismes transnationaux pour soutenir la préparation des autorités de protection civile et d'autres parties prenantes responsables pour identifier et répondre aux crises et aux urgences (en s'appuyant sur l'Objectif Spécifique Interreg 2)

¹ Veuillez remarquer que la formulation des Objectifs Stratégiques et des Objectifs spécifiques provient du projet actuel de règlement Interreg tel que convenu par le Conseil européen en décembre 2020. Veuillez noter que les règlements relatifs à la politique de cohésion n'ont pas encore été adoptés.



Programme funded by the
EUROPEAN UNION

	<p>O.S.I 1.4 Renforcer la confiance mutuelle, notamment en encourageant les actions interpersonnelles</p>	<p>AS.1.4.1 Activités transnationales pour renforcer la capacité des organisations de la société civile à contribuer au développement socio-économique, environnemental et communautaire</p> <p>AS.1.4.2 Mise en réseau des organisations de la société civile au niveau transnational pour encourager la formation de nouvelles initiatives sur des questions sociales, économiques et environnementales clés</p> <p>AS.1.4.3 Appui aux microprojets et aux interventions à petite échelle au niveau local (Fond des Petits Projets – FPP)</p>
	<p>O.S.I 1.3 Renforcer la capacité institutionnelle des pouvoirs publics et des parties prenantes à mettre en œuvre des stratégies macro-régionales et des stratégies de bassin maritime, ainsi que d'autres stratégies territoriales</p>	<p>AS.1.3.1 Activités conjointes avec d'autres programmes et initiatives (programmes Interreg, Union pour la Méditerranée, WESTMED et autres initiatives de l'UE / internationales) pour capitaliser les résultats des projets en Méditerranée</p>
	<p>O.S.I 1.5 Renforcer la démocratie durable en soutenant les acteurs de la société civile et leur rôle dans les processus de réforme et transition démocratique</p>	<p>A.S.1.5.1 Soutenir les activités internationales de renforcement des capacités (formations, séminaires, ateliers, échanges de bonnes pratiques, soutiens ad-hoc, etc.) par les acteurs de la société civile</p> <p>AS 1.5.2 Soutenir l'organisation de dialogues politiques sectoriels à parties prenantes multiples, au niveau national et régional, en impliquant les acteurs de la société civile, les autorités nationales et autres acteurs pertinents</p>